L'Echo Du Binos

Le journal de la ville de Seysses - Septembre 2015 n°86

Budget 2015

SEYSSES

www.mairie-seysses.fr

RETOUR SUR...

Seys'tival 2015

Seys'tival 2015

Seys'tival 2015

Tricot urbain

Seys'tival 2015

Tricot urbain

Tricot urbain

Concert
"MusiqueS au Chœur"

Tricot urbain

Tricot urbain

Tricot urbain

Concert
"MusiqueS au Chœur"

Toutes les photos sont disponibles sur le site www.mairie-seysses.fr Rubrique "Albums photos"

SOMMAIRE

RETOUR SUR	P.2
ÉDITORIAL	P.3
BUDGET	P.4 À 6
SERVICE CIVIQUE	P.6
QUESTIONS À...	P.7
ELECTIONS RÉGIONALES	P.7
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P.8
CIVISME	P.9
DÉLIBÉRATIONS	P.9
ETAT CIVIL	P.10
VIE ASSOCIATIVE	P.10 À 11
SOLIDARITÉ - CCAS	P.12
CONVIVIALITÉ	P.12
TRIBUNE LIBRE	P.13
AGENDA CULTUREL	P.14
SEYSSES EN LIVRES	P.15
AGENDA JEUNESSE	P.15
AGENDA	P.16

MAIRIE DE SEYSSES
10, place de la Libération
31600 SEYSSES
05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI
9H - 12H30 / 14H-17H
SAMEDI : 9H30-12H15

Couverture : Tricot urbain

Conception et réalisation :
Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ; Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie Cazaux
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3500 exemplaires

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Une modification et une révision du PLU ont été engagées.
Une modification, dont la réalisation s'effectue entre 6 et 9 mois, ne permet que des changements mineurs. Elle a été lancée car il y avait urgence à intégrer de nouveaux critères, suite aux conséquences de la loi ALUR[1] qui pourraient remettre en cause l'équilibre urbanistique de Seysses auquel nous sommes tous attachés.
Une révision, dont la durée est au minimum de 2 ans, permet des changements importants et notamment l'évolution du zonage. Elle a été mise en œuvre car nous devons intégrer dans notre PLU les textes de nouvelles lois (Grenelle, ALUR, d'avenir pour l'agriculture, NOTRe[2]), des documents supra-communaux comme le SCOT[3] de la Grande Agglomération Toulousaine et des éléments spécifiques à notre commune pour tenir compte de son évolution et préparer l'avenir.

[1] *ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové*
[2] *NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République*
[3] *SCoT : Schéma de Cohérence Territorial*

FINANCES

Il y a un an j'écrivais dans l'Echo du Binos que nous changions d'époque. Ceci s'est largement confirmé et va continuer.
En effet, afin d'atteindre son objectif de réduction du déficit, l'Etat a décidé que les collectivités territoriales participeraient à hauteur de 11 milliards d'euros sur 3 ans à partir de 2015. Dans son dernier rapport, l'Observatoire des finances locales met en lumière une dégradation amplifiée des finances des collectivités locales avec une aggravation pour les résultats de 2015.
La situation est telle que l'Association des Maires de France a décidé la tenue d'une journée nationale d'action le 19 septembre.
Dans ce contexte, certaines collectivités ont été amenées à prendre des décisions comme l'augmentation très importante des impôts locaux, la suppression ou la diminution de services à la population, etc.
Pour notre commune, la baisse des dotations, après avoir été de 40 849€ en 2014, s'élève à 100 761€ pour chacune des 3 années suivantes, soit une ponction cumulée à l'horizon 2017 de 767 962€.
L'augmentation mécanique de certaines dépenses, comme les créations d'emplois liées aux réformes des rythmes scolaires, et de certaines catégories de personnel, l'accroissement des taux des cotisations retraites, l'arrêt de l'instruction des permis de construire par la DDT* (transfert de charge de l'Etat sans compensation financière), contribue à amplifier l'effet ciseaux entre les dépenses et les recettes.
Afin de faire face, les élus de Seysses ont fait le choix de répartir l'effort dans tous les domaines possibles avec comme maître mots économies et rationalisations. C'est le cas pour les groupements de commandes et les mutualisations des services avec le SIVOM de la Saudrune, la communauté de communes Axe Sud.
Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes exposant le budget, les ratios financiers de la collectivité sont toujours favorables par comparaison avec les chiffres de notre strate de population.
**DDT : Direction Départementale des Territoires*

Les deux sujets que je viens d'évoquer font partie des dossiers majeurs que nous devons traiter durant ce mandat.

Le Maire, Alain PACE

DOSSIER BUDGET 2015

Le budget d'une commune est constitué de recettes et de dépenses. Les deux premières sources de recettes sont les impôts locaux et les financements de l'Etat.
Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt, mais uniquement lorsqu'il s'agit de financer des investissements pour des équipements durables.
Les dépenses sont de trois ordres, les charges relatives au fonctionnement (salaires des employés, subventions aux associations, etc.), le montant des investissements et remboursements d'emprunt.

FONCTIONNEMENT : 6 783 911 €

La section de fonctionnement répertorie toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (les dépenses du personnel, l'entretien des bâtiments et voiries, le service scolaire, les centre de loisirs, les subventions et dotations versées aux associations et autres organismes tels que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG).

Dépenses de fonctionnement

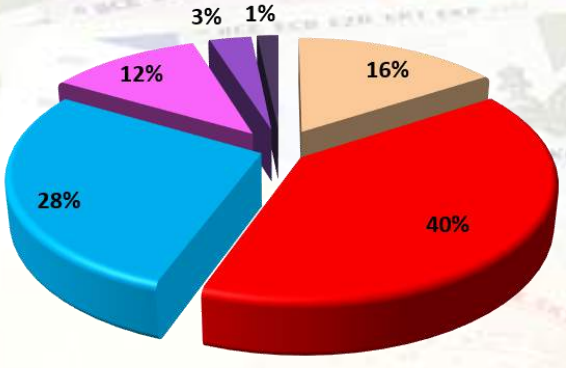

charges à caractère général	1 070 000 €
charges de personnel	2 700 000 €
virement à la section d'investissement	1 891 911 €
autres charges	791 000 €
opérations d'ordre	220 000 €
charges financières	111 000 €

Les charges de personnel représentent le principal poste des dépenses de fonctionnement avec : 2 700 000 € suivi du virement à la section d'investissement avec 1 891 911 €. Enfin le 3ème poste de dépense le plus important concerne les charges à caractère général (eau, électricité, alimentation, honoraires et frais de fonctionnement).

Recettes de fonctionnement

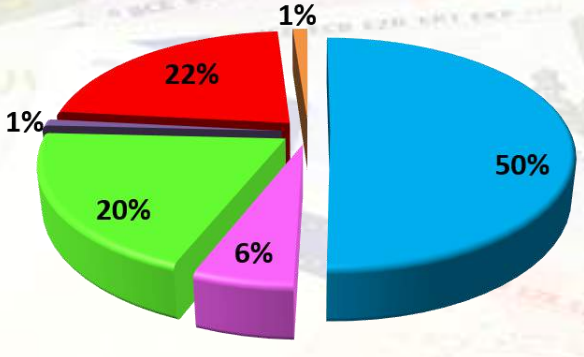

impôts et taxes	3 421 116 €
produits des services	379 500 €
dotations et participations	1 340 795 €
divers et opérations d'ordre	61 287 €
excédent antérieur reporté	1 501 213 €
atténuation de charges	80 000 €

C'est la fiscalité directe sous la forme d'impôts, taxe foncière et taxe d'habitation, qui permettent de collecter près de la moitié des recettes du budget communal avec 3 421 116 €. L'excédent antérieur reporté ainsi que les dotations et participations représentent une part non négligeable avec respectivement **1 501 213** € et **1 340 795** €.

INVESTISSEMENTS : 5 035 911 €

La section d'investissement prévoit, outre le remboursement en capital de la dette, le financement de toutes les dépenses d'équipement envisagées par la commune.
Il s'agit des achats de matériels (informatique, véhicules, matériels pour les services techniques etc.), de mobilier, des travaux de réhabilitation, de construction et de voirie, de l'acquisition de biens (terrain, bâtiments, etc.). Les ressources propres de la collectivité permettent une nouvelle fois de ne pas recourir à l'emprunt.

Dépenses d'investissement

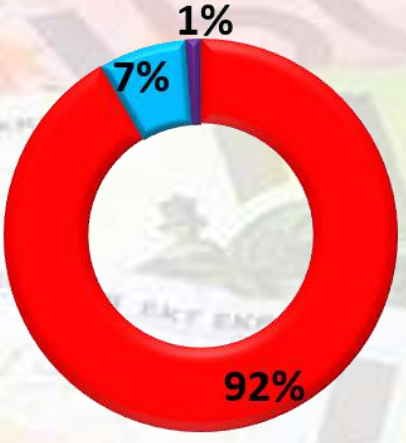

équipements	4 610 911 €
remboursement du capital de la dette	366 000 €
opérations d'ordre	59 000 €

Recettes d'investissement

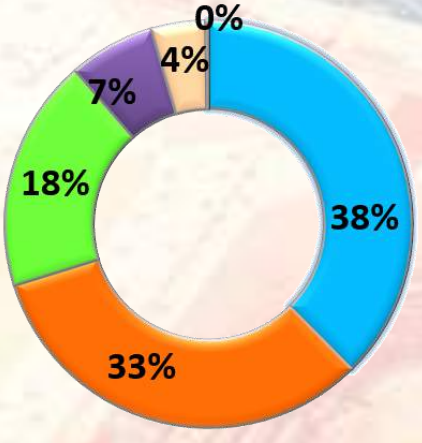

virement de la section de fonctionnement	1 891 911 €
dotations et fonds divers	1 643 000 €
subventions et participations d'investissement	926 377 €
solde d'exécution d'investissement reporté	344 904 €
opérations d'ordre	220 000 €
cessions d'immobilisations	9 719 €

Les principaux investissements de la commune prévus pour 2015	
Extension groupe scolaire Flora Tristan	1 649 000 €
Voirie	1 110 000 €
Réhabilitation groupe scolaire Paul Langevin	100 500 €
Eglise : ravalement façade, nettoyage toitures…	355 000 €
Informatique, téléphonie, signalétique commerçants	80 650 €
Divers travaux sur autres bâtiments publics dont salle des fêtes	393 000 €
Matériel, équipements	89 100 €

Dossier Budget 2015

A quelles collectivités va l'impôt local ?

TH -> Commune et Axe Sud
TFB -> Commune et Département
TEOM -> Axe Sud

La TH (Taxe d'Habitation),
la TFB (Taxe Foncière sur le Bâti),
la TFNB (Taxe Foncière sur le Non Bâti) représentent **55%** des recettes réelles de fonctionnement de l'année de la collectivité.
La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est versée en totalité à la Communauté de Communes Axe Sud qui gère la collecte des ordures ménagères.

Le taux des impôts locaux en 2014

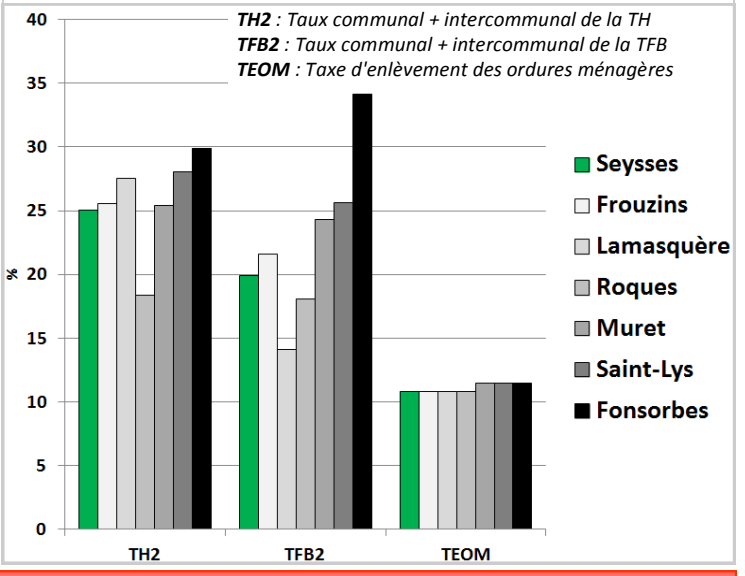

Principaux ratios financiers

Moyenne par habitant	SEYSSES 2012	Communes de 5000 à 10000 habitants Moyenne France 2011	SEYSSES 2013	Communes de 5000 à 10000 habitants Moyenne France 2012	SEYSSES 2014	Communes de 5000 à 10000 habitants Moyenne France 2013*
Endettement	526 €	874 €	474 €	881 €	426 €	881 €
Annuité de dette	66 €	114 €	60 €	112 €	57 €	112 €
Charges de personnel	275 €	504 €	307 €	504 €	318 €	513 €
Produit des impôts locaux	321 €	437 €	330 €	437 €	337 €	448 €

* *Dernière année connue*

Le budget d'une commune : comment ça marche ?

3 minutes pour comprendre

- De quoi se compose le budget d'une commune ?
- Quelles sont les différentes sources de recettes et postes de dépenses ?
- Pourquoi les communes se regroupent-elles sous forme de communautés de communes, communautés d'agglomération ou de communautés urbaines ?

http://dessinemoileco.com/lelaboration-du-budget-dune-commune/

Produite par Sydo, société de conseil en pédagogie http://www.sydo.fr

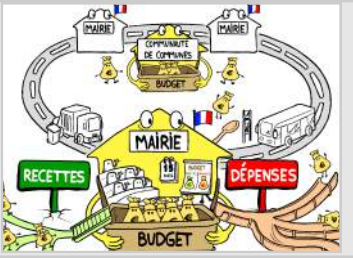

Service civique

Selon la **loi du 10 mars 2010**, le Service Civique est un programme destiné à tous les jeunes de **16 à 25 ans**, sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager au service de l'intérêt général pour une période de 6 à 12 mois.

Le service civique a été créé pour renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Il offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif auprès d'une personne morale agréée.

Le Président de la République a fait de l'engagement des jeunes une priorité nationale en annonçant sa volonté de rendre le service civique universel, pour permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de pouvoir s'engager.

Identifier des missions innovantes et singulières des activités d'un salarié ou d'un bénévole, favoriser la mixité sociale, organiser un tutorat aidant au quotidien, accompagner le jeune dans son projet d'avenir sont les défis à relever pour tout accueil de volontaire.

La plaquette d'information à télécharger sur le site de la commune (rubrique actualités) présente de manière synthétique :
- les principes fondamentaux du service civique,
- la procédure d'agrément et les critères afférents,
- les coordonnées des référents locaux.

CAPITAINE DIDIER TORTA, COMMANDANT DE GENDARMERIE

Depuis combien de temps êtes-vous en fonction à ce poste ?
Je dirige la communauté de brigades Seysses – Rieumes depuis le 1er août 2014, couvrant un territoire de 20 communes soit 23000 habitants.

Quel est l'effectif de votre brigade à Seysses ?
Sur environ 18 mois, suite à la transmission de compétence vers l'administration pénitentiaire des missions de transfèrement des détenus l'effectif a été réajusté de 52 à 30 gendarmes pour être en cohérence avec les missions et les charges de travail de l'unité.

Quelles sont vos missions ?
Notre volonté et notre priorité sont les missions de sécurité publique :

- ✓ privilégier et renforcer la proximité avec les habitants, en les sensibilisant aux actes de prévention
- ✓ développer la lutte contre les cambriolages
- ✓ prévenir la délinquance
- ✓ surveiller les sites de la maison d'arrêt et du centre de détention de Muret
- ✓ réaliser les enquêtes liées au pénitentiaire…

Vous évoquiez la proximité avec les habitants…
Nous souhaitons établir un partenariat avec les habitants, comptant sur leur réactivité notamment dans le cadre de la lutte contre les cambriolages.
Venez nous rencontrer lors de la réunion publique organisée conjointement avec la municipalité, nous vous indiquerons les bonnes pratiques pour lutter contre les cambriolages et répondrons à toutes vos questions.

Mardi 6 octobre - 18h30 - Salle des fêtes
Réunion publique d'information
avec pour thème la
lutte contre les cambriolages
Le capitaine Torta commandant
de la gendarmerie de Seysses
et **l'Adjudant chef Poulain**
répondront à vos questions
Nous comptons sur votre présence

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015

DIMANCHE 6 & 13 DÉCEMBRE

Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales.
L'inscription est une démarche volontaire.
Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 30 septembre 2015. C'est ce qu'indique la loi visant la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales publiée au Journal officiel du mardi 14 juillet 2015.
Inscription en mairie : sur présentation de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité, et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.
Tout déménagement (même au sein de la commune) doit être signalé comme une nouvelle inscription. L'avis de réexpédition postale (transfert d'adresse) ne s'applique pas au courrier électoral qui est retourné en mairie par la Poste.
Pour les jeunes majeurs l'inscription est en principe automatique s'ils se sont fait recenser sur la commune lors de leur 16ème anniversaire.
Le recensement à 16 ans auprès de la mairie de son domicile doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser. Après ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour **l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.**

Inscription en ligne : www.mairie-seysses.fr
Rubrique : Pratique > Vos démarches > Papiers - Citoyenneté > Vie citoyenne > Élection > Inscription sur les listes électorales.

LES DÉCHETS

L'ACTION "NETTOYAGE DES FOSSÉS" : BILAN DE LA COLLECTE

Dans le cadre de la SEDD (Semaine Européenne du Développement Durable), les habitants de la commune étaient conviés à participer à une action emblématique de nettoyage des fossés. Le secteur choisi concernait un trajet entre Seysses et Frouzins passant par le chemin du Château d'eau et le chemin des Boulbènes. Cette action a rassemblé 12 personnes. Cette équipe, bien que de taille modeste a pourtant rempli une benne de camion en moins d'une heure.

Merci au Club Montagne pour son implication

DURÉE DE VIE DES DÉCHETS trop souvent abandonnés en bord de route ou dans la nature :

- ✓ **Semaine** : papier toilette
- ✓ **Mois** : mouchoir en papier, restes de fruits
- ✓ **Année** : chewing gum, mégot
- ✓ **Siècle** : canette en aluminium, bouteille plastique, pneu
- ✓ **Millénaire** : emballage en polystyrène, bouteille en verre

Alors halte au dépôts sauvages place au recyclage !

COMMENT LUTTER CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES

La méthode répressive est largement inopérante : la surveillance n'est pas possible partout et tout le temps. Les panneaux d'interdiction de déposer des ordures dans certains lieux régulièrement dégradés pourront être mis en place, mais l'expérience montre qu'ils ne sont pas respectés. Le nettoyage par les services municipaux ou les volontaires n'est pas une solution pérenne ni satisfaisante. Il s'agit pourtant d'une nuisance qui ne tient qu'au comportement individuel d'un nombre réduit d'habitants de la commune ou de gens de passage. L'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable) mise en place en milieu scolaire et relayée par de nombreuses structures associatives finira, espérons-le, par porter ses fruits.

PROFILAGE DES GROS DÉGOUTANTS

A partir des déchets abandonnés sur la voie publique de notre commune, il est possible de dresser le **portrait type** des indélicats pour qui le cadre de vie est une vaste poubelle.

Le gros dégoutant **"Petit Poucet"** ne veut pas encombrer sa voiture.
Il balance ses déchets comme des petits cailloux pour marquer son passage, comme les animaux le font avec leurs déjections.
Il consomme de la boisson en canette aluminium.
Il a une très grande préférence pour la bière et la boisson énergisante.
Il est fumeur.
Il engloutit la gastronomie de restauration rapide dans son véhicule.

Il est complété dans son comportement de souillon par le gros dégoutant **"Petit Bricolo"**.
Il retape sa maison, entretient son jardin.
Il n'a pas assez de place chez lui pour entreposer ses pots de peinture et ses sacs de plâtres entamés, ses branches de thuyas coupées, mais n'a pas assez de carburant pour pousser jusqu'à la déchetterie, pourtant gratuite et ouverte en dehors des heures de bureau.

DÉVERSEMENTS SAUVAGES DANS NOS COURS D'EAU

Le canal de Saint Martory et ses différents canaux secondaires gérés par le Réseau 31 (Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de la Haute-Garonne) font régulièrement l'objet de déversements sauvages issus pour l'essentiel de produits de tonte et d'élagage.
Cette pratique reste malheureusement courante, engendre des risques de débordements et exige un entretien permanent des différents équipements (grilles des siphons, vannes...).
Ces actes d'incivilité sont particulièrement significatifs sur un secteur situé entre la route de Saint-Lys et la rue du Parc. Il en résulte une fréquence et un niveau de colmatage des grilles particulièrement important au niveau du lotissement des Peupliers et du chemin du Château d'eau.
De plus le canal de St Martory alimente le lac dans lequel nous puisons l'eau qui après traitement est livrée à la consommation des Seyssois.
Si cette eau venait à être polluée, le fonctionnement de l'usine et l'alimentation en eau potable pourraient être perturbés.

Chemin du Château d'eau - Rue du Parc

Il est strictement interdit de déverser des déchets de toute nature dans les canaux et d'en déposer au niveau du siphon du lotissement "Les peupliers"

Soyons civiques !

Lotissement "Les peupliers" canal "Cottes Goubard"

Les principales délibérations du Conseil Municipal du 24 juin 2015

- SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne) : mise en conformité des coffrets de commande de l'éclairage de la ville centre ville, Est, Ouest
- SIVOM de la Saudrune : avenant n°1 au marché de groupement de commande pour la fourniture en carburant
- Subvention AUAT (Agence Urbanisme Aménagement du Territoire)
- Demande de subvention travaux isolation et menuiseries extérieures de la salle des fêtes
- Demande de subvention mise aux normes terrains de football
- Demande de subvention mobilier scolaire Flora Tristan
- Demande subvention TLPJ (Temps Libre Prévention Jeunes) 2015-2016
- Finances : décision modificative n°1-2015
- Tarifs TLPE 2016 (Taxe Locale Publicité Extérieure)
- Admission en non valeur de créances irrécouvrables
- Indemnité de conseil allouée au receveur municipal

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr (Vie Municipale / Délibérations)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES *Bienvenue à*

27/03 Emilien DELPORTE *(né à Seysses)*
22/04 Gianni ALARCON
25/04 Noah KITZINGER
30/04 Ezia BERNEDE
07/05 William RIFFET BUGES
09/05 Naïs REIG
10/05 Ethan CLAMENS
10/05 Marion SCHOTTÉ
14/05 Marwa MIR
15/05 Lily RODRIGUEZ
19/05 Rafael DOS SANTOS
28/05 Evan DEBIARD DE JORNA
28/05 Calie DOUX
09/06 Ambre CONTAUT
12/06 Charlize ELETA
15/06 Jayden DUVALEY
16/06 Léandro GONCALVES
17/06 Enora CARTEAU
19/06 Timéo BOYER
20/06 Joy BAUDUIN
24/06 Leny BELHUMEUR
24/06 Luna DEBART
24/06 Eléna OBER
26/06 Lison DERMENGHEM
27/06 Axel BONNEFOUS GENON
01/07 Noah GANGNEUX
11/07 Liam DELGA
12/07 Lyed AMRI
13/07 Ethan OBER
14/07 Zoé MANDÉ
18/07 Tessa FABRO TARDY
20/07 Drazic DEBESSEL
22/07 Côme CARRERAS
24/07 Baptiste MOMMESSIN

MARIAGES *Félicitations à*

23/05 Alicia HARDY & Jérémy FERNANDES
23/05 Marion GUILLEMOTONIA & Jérôme GHENASSIA
06/06 Aurélie PIENOËL & Benoit CROQUIN
04/07 Pascal SCANTAMBURLO & Christian GALY
11/07 Hélène BAILLE & Jérôme BIGUET
11/07 Valérie MONIEZ & Stéphane LAFFORGUE
11/07 Céline BOYER & Cyril MONFRAIX
11/07 Oriane LAURENT & Jean-Charles BOUIBA

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

30/05 Nolan GALPIN
06/06 Cassy OUSSENI CARDOSO
04/07 Cassandra MASCHERONI
04/07 Anaïs CAPARROS
25/07 Alban JARRIGE
25/07 Mary BAREILLE

DÉCÈS *Sincères condoléances aux familles de*

09/05 Mireille ZUGETTA
11/05 Henriette AUDOUY épouse RIVIERE
21/05 André VITADELO
28/06 Edmond VILLORY

VIE ASSOCIATIVE

Venez (re)découvrir les activités proposées par le tissu associatif de la commune, le service enfance jeunesse & sports et partager un moment convivial.

La Cantarelle

L'association seyssoise "Groupe Choral La Cantarelle", fêtera ses 20 ans d'existence lors de son concert de Noël **le Dimanche 13 décembre, en l'église de Seysses.** Venez nombreux assister à ce concert gratuit, qui cherchera à faire revivre un peu du passé de La Cantarelle, au travers d'extraits interprétés au cours de ces vingt années.

A cette occasion, La Cantarelle sera heureuse de réunir tous ceux, qui, depuis 1995, ont prêté leur voix à La Cantarelle, ou qui ont œuvré de près ou de loin à développer l'association et la maintenir sur la bonne voie (et voix !).

Vous avez été choriste de La Cantarelle ?
Vous aimeriez participer à ce concert ?

Rejoignez La Cantarelle temporairement, dès le 3 septembre, chaque jeudi, pour les répétitions qui ont lieu salle Stéphane Hessel à 20H30.
N'hésitez pas à prendre contact avec Patrick Bénesse au 06 89 96 18 27 ou avec tout autre membre de l'association pour de plus amples informations.

Les Amis de l'Orgue

Les journées du patrimoine

Le directeur artistique de "Toulouse les orgues", Yves Rechsteiner, l'organiste qui a enregistré le CD CASTA DIVA à **l'orgue de Seysses**, a inscrit la découverte de l'orgue de Seysses dans son programme musical dédié à la découverte du patrimoine organistique de Toulouse et de son agglomération.

Le samedi 19 septembre de 14h à 17h,
Jean-Philippe Demiguel procédera, dans l'église de Seysses, à une présentation de l'orgue qui sera suivie d'une visite effective de l'instrument par petits groupes, pour celles et ceux des visiteurs qui le souhaiteraient.

Le dimanche 20 septembre à 16h
concert d'orgue par Jonas Régnier

Le samedi 3 octobre (matin)
A l'initiative conjointe de Céline COULY, directrice de l'école de musique d'Axe Sud et des membres actifs de l'association "Les amis de l'orgue de Seysses", **une présentation de l'orgue** sera faite aux plus anciens élèves pianistes de l'école de musique. Ces élèves auront l'opportunité de monter à la tribune de l'orgue, de découvrir l'instrument et de s'installer à ses claviers.
Cette découverte révélera-t-elle des vocations?

Ecole de Tennis de Table

La section Tennis de Table de Frouzins compte plus d'une centaine d'adhérents dont de nombreux Seyssois et une bonne moitié de jeunes. Elle dispose d'un éducateur sportif, Paul, présent 7/7 sur de nombreux créneaux horaires.
Cette discipline, excellente pour la "maîtrise de soi" concerne tout aussi bien les adultes que les enfants, les compétiteurs que ceux intéressés par le "loisir" et a l'avantage d'être pratiquée par tous les temps puisque se déroulant dans la salle de "La Chapellerie".
Au niveau "compétition" le club inscrira la saison prochaine 8 équipes en championnat, cinq au niveau régional et trois au niveau départemental.
Les jeunes qui le souhaitent pourront participer à des compétitions ou pour les débutants apprendre les gestes essentiels grâce à des séances ludiques.
La soirée du mercredi, réservée aux "Loisirs", comptait la saison passée une trentaine de membres adultes qui venait se détendre le soir après le travail dans une ambiance conviviale.

équipe "fanion" du club, championne de Régionale 1 2014/2015

Renseignements : 06.28.59.52.71 ou 06.64.83.38.21

Une Foulée pour la Vie - 29ème édition 8 novembre

Une Foulée pour la Vie est une association qui anime une compétition sportive organisée au profit de 2 grandes causes humanitaires :

La Ligue Nationale Contre le Cancer
et Médecins du Monde.

Chaque année environ **1400-1500 coureurs et marcheurs** sont présents.
La **Foulée** de Seysses est désormais bien connue des circuits sportifs, c'est un rendez-vous important de l'année sportive à l'échelle régionale : 5 épreuves de course à pied (2 courses enfants 1km/1,5km, 3 km, 10 km et semi-marathon) et 1 circuit de marche (5 et 8 km) sont proposés ; ces épreuves s'adressent à tous les publics.

2014

La **mobilisation** de la commune de Seysses, de 150 bénévoles ainsi que du tissu associatif communal permet de faire participer le plus grand nombre de coureurs et marcheurs afin de verser intégralement le montant des inscriptions aux deux associations humanitaires.

Ce rassemblement populaire autour d'une manifestation sportive au service d'une cause humanitaire ne serait pas possible sans votre mobilisation

Merci !

Plus de 300 000 € de dons cumulés depuis 1987

vous souhaitez devenir bénévoles et/ou avoir plus d'infos :
http://seysses.foulee.free.fr/Foulee/

Composition du nouveau bureau
Marie GALBÉ-DELORD, Présidente,
Stéphane HENGAN, Vice-président
Agnès BOIRON, Trésorière,
Marie-Ange KOFFEL, Secrétaire
Thérèse BETORET, Secrétaire-adjointe

SOLIDARITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

"JE DONNE"

Faites un acte de solidarité sociale !

Le **CCAS** recherche des petits meubles, petit électroménager, vêtements, vaisselle... pour aider les personnes démunies de la commune. Pour faire un don au CCAS, déposez gratuitement votre annonce sur le site internet de la commune http://www.mairie-seysses.fr

- **Cliquez sur** CCAS - Je donne
- **Remplissez le formulaire**
- **Le CCAS vous contactera dès réception de votre annonce**

Les annonces et coordonnées personnelles, ne sont pas visibles en ligne.

LE PROCHAIN POINT RENCONTRE SENIORS

mardi 6 octobre

14h30 salle des fêtes

avec pour thème **"La qualité de l'eau"**

Renseignements : CCAS - 05 62 11 64 80

RETOUR SUR... LE VOYAGE DES SENIORS

Au mois de juin, soixante quinze personnes ont participé à la journée proposée par le CCAS, en plein coeur de l'Ariège. Le dépaysement a été garanti avec :
- la découverte de la "Ferme aux bisons" à Lapenne où vivent des bisons, des daims, des yacks, des wapitis, des cerfs et bien d'autres espèces dans un immense espace de liberté de 70 hectares
- la visite du musée du Mas d'Azil et de la grotte, site majeur mondialement connu, classé Monument Historique et Grand Site de Midi Pyrénées.

CONVIVIALITÉ

REPAS DE QUARTIER

OU COMMENT MIEUX RENCONTRER SES VOISINS EN PARTAGEANT LES PLAISIRS DE LA TABLE

L'été est riche en rencontres dans les quartiers de Seysses.
En effet, nombreux sont les riverains à organiser des repas de quartier : chemin du château d'eau, l'impasse de Gargoly, l'impasse des Vitarelles l'organise depuis 1990, la rue du Parc, la résidence "Les jardins de Manon" route de Muret....
L'objectif est simple : faire se rencontrer des gens de tous horizons sur le critère du voisinage avec comme seule ambition leur rassemblement, sans aucun préjugé.
Chacun apporte un plat dont il fait sa spécialité.
Ce moment de convivialité montre que c'est dans la communication et la solidarité directe entre citoyens, que se nouent des liens et que naissent les expériences les plus profitables à l'intérêt général.
Vive les repas de quartier, merci à ceux qui les organisent.

2015 - 1ère édition du repas des voisins de la résidence "Les jardins de Manon"

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE ACTION CITOYENNE

La rémunération des sommes déposées par les épargnants sur le "livret A" est passé de 1,00% à 0,75% à partir du premier août 2015. C'est le fait de la conjoncture économique.
Le taux moyen des emprunts en France passerait, lui, de 2,20 % à 2,40 % du fait de la conjoncture.
Cherchons l'erreur.
Les services publics se dégradent, sont supprimés ou de plus en plus chers (La Poste, EDF, les piscines publiques, la Santé, …)
Un arrêté de 2014 modifiant les tarifs, permet à EDF de facturer les usagers sur les consommations de 2012 et de 2013.
Les pensions de nos retraité(e)s sont bloquées depuis plus d'un an…
En Europe :
Le peuple grec a voté contre l'austérité.
Des économistes (et même des Prix Nobel !) se prononcent contre le plan d'austérité appliqué à la Grèce.
L'Eurogroupe impose au gouvernement grec (donc au peuple grec) un contreprojet aggravant encore plus l'austérité pour le peuple.
Nous apprenons que l'Eurogroupe ne fait pas partie des institutions européennes.
Cherchons l'erreur.
Chacune, chacun, doit se faire sa propre idée de ce qui se passe, de qui gouverne vraiment nos pays, nos économies …

Eva Flores

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

AU COEUR DE L'ETE !

Au cœur de l'été, les vacances incitant au farniente, il ne se passe pas grand chose !
Pourtant l'actualité nationale nous relate une crise humanitaire des plus graves, où l'on voit des hordes de migrants, pauvres gens déracinés, cherchant un eldorado, la Grande-Bretagne.
Face à eux, de maigre forces de police, s'échinent a boucher les trous dans les grillages !!!
La gestion de cette crise par nos élus nationaux est lamentable ! humainement bien sur, elle donnerait à penser que cette situation ne concerne pas la France !
Au niveau local, nous pouvons établir un parallèle avec la gestion d'un mécontentement citoyen, engendré par le "projet de Crématorium".
Les élus en charge de ce projet, le maire en premier étant incapable d'apporter une réponse satisfaisante et apaisante. Pire encore quand le maire déclare, devant l'assemblée des élus et un groupe citoyen venus s'informer, qu'il n'est nullement responsable de ce projet !
Que ce projet géré par le "Sivom de la Saudrune", dont il n'est que vice-président !! (dixit), ne lui permet pas d'obtenir les informations nécessaires pour informer ses concitoyens, cette compétence n'étant pas de son ressort !!
Cette réponse donnerait à penser que cette situation ne concerne pas la Commune !
Au rang de la mauvaise foi, nous pouvons classer ex aequo, nos élus locaux et nationaux sur la même marche du podium !
Sauf que ce concours serait amusant s'il ne s'agissait dans chaque cas, d'une part de la détresse humaine de migrants, d'autre part, de l'angoisse de citoyens fort perturbés dans leur vie quotidienne.

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet "mvaseysses.org".

Alain VIDAL, groupe "Mieux Vivre Ensemble".

AGENDA CULTUREL

Réservation obligatoire auprès de la médiathèque pour tous les événements culturels.

Initiation à l'Histoire de l'Art

Histoire de l'Art

Annick Arnaud, historienne de l'art, conférencière propose 6 séances d'initiation à l'histoire de l'art.

18h30 salle des mariages - (durée 1h30)

- **Jeudi 1er octobre:** Niki de Saint Phalle II
- **Jeudi 15 octobre:** Picasso (Guernica) ***salle des fêtes***
- **Jeudi 5 novembre:** Velasquez
- **Jeudi 19 novembre:** Calder
- **Jeudi 3 décembre:** Ricciotti
- **Jeudi 10 décembre:** Van Eyck les époux Arnolfini

Bébés-lecteurs

tous les mercredis
10h30 à la médiathèque
enfants de 6 mois à 3 ans

L'heure du conte

16h à la médiathèque
enfants à partir de 3 ans
mercredis
7 octobre, 4 novembre
2 décembre

Du 1er septembre au 31 octobre,

les villes de Cugnaux, Frouzins, Lamasquère, Portet-sur Garonne, Roques-sur-Garonne, Villeneuve-Tolosane et Seysses s'associent pour vous proposer de belles escales autour du cirque.

PROGRAMMATION à SEYSSES

ESCALES CIRQUE
EXPOSITIONS – SPECTACLES – CONTES – ATELIERS – CINÉMA

26/09 - 10h30
Conte à partir de 4 ans
"Cloche pied fait son cirque"
médiathèque

30/09 - 10h30
Conte pour les - de 3 ans
"Au Cirque"
avec Cécile Molinari
médiathèque

28/09 au 31/10
Exposition de peintures
de Clémence Caruana
"Humeurs clownesques"
médiathèque

7/10 - 16h
Conte à partir de 5 ans
"autour du cirque"
avec Enora
médiathèque

18/10 - 16h
spectacle du Lido
centre des arts du cirque
Par le groupe Simili Circus
"Le rire m'a tué"
gymnase

Polars du Sud

du 5 au 11 octobre

Rencontre Dédicace
SIRE Cédric
Jeudi 8 octobre
18h30 à la médiathèque

Spectacle

"Molière colères et supercheries"
par la compagnie La Volière
Dimanche 11 octobre à 16h
à la salle des fêtes

Deux comédiennes se font le pari de jouer Molière!

MAIS QUEL MOLIÈRE ?

Spectacle de Noël

"Le Noël des bonhommes de neige"
POUR LES MATERNELLES

Jeudi 3 décembre
Vendredi 4 décembre
pendant le temps scolaire

Café littéraire

Animé par **Marc Fauroux**
Comédien
Samedi 17 octobre
à 10h30
à la médiathèque

Exposition de tableaux

"Portrait de vous"
du 2 au 27 novembre
par Rémi Barthélémy (Seyssois)
à la médiathèque

Spectacle de Noël tout public

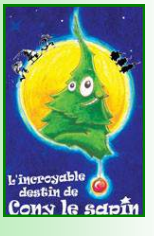

Dimanche 20 décembre
à 16h
"L'incroyable destin de Cony le sapin"
par la compagnie les Astronambules

Samedi 28 novembre
de 10h à 18h - Salle des Fêtes

"Seysses en livres", proposé par le service culturel est une manifestation littéraire, un lieu de rencontre autour du livre, de l'écriture et de la lecture ayant pour but de faire découvrir des auteurs de talent de notre région et surprendre les visiteurs par des animations.
Ce Salon est organisé en partenariat avec la librairie **"La Renaissance"** et **"La Banque Populaire de Seysses"**.

Petits et grands, venez découvrir tous les genres littéraires. La municipalité a choisi de favoriser l'accès à la lecture aux élèves des écoles élémentaires. Un livre sera offert à chaque enfant du CP au CM2, sur présentation du bon cadeau distribué dans les classes.

Au programme

Rencontres-dédicaces avec les auteurs suivants

- ✓ Rachel Corenblit
- ✓ Florence Thinard
- ✓ Georges Patrick Gleize
- ✓ Cédric Sire
- ✓ Benoît Séverac

Ateliers et démonstrations de

- ✓ Kirigami par Delphine Gobet,
- ✓ Origami par le mouvement des plieurs de papier,
- ✓ Collage par Pascale Morange
- ✓ Ateliers créatifs proposés par Claudie Liautard du Foyer rural.

Exposition de tableaux "Collage du dimanche" par Pascale Morange

Seysses en livres -2014

AGENDA JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS : ALSH

Périodes d'inscription pour les mercredis :
- **d'octobre** : du 31 août au 11 septembre
- **de novembre** : du 5 au 16 octobre
- **de décembre** : du 2 au 13 novembre
- **de janvier :** du 7 au 18 décembre

Vacances d'automne :
Période d'ouverture : du 19 au 30 octobre.
Période d'inscription : du 21 septembre au 2 octobre

Vacances de Noël :
Période d'ouverture : du 21 au 24 décembre (17h).
Période d'inscription : du 23 novembre au 4 décembre

POINT ACTIONS JEUNES (PAJ)

Les activités

L'atelier **Futsal** (***à partir du samedi 12/09***)
tous les samedis scolaires au gymnase de 16h à 18h
L'atelier **Danse Hip-Hop** (***à partir du samedi 26/09***)
tous les samedis scolaires au PAJ de 14h à 16h
Le **studio photo** ouvrira tous les mercredis et samedis scolaires et pendant les vacances uniquement sur projet ou demandes des jeunes.
Vacances d'automne : De **nombreuses activités** artistiques, sportives et manuelles seront au programme.
Un **chantier loisirs** aura lieu du 19 au 23/10 de 9h à 12h pour bénéficier d'un tarif réduit sur certaines sorties ou spectacle type comédie ou stand up.

Un planning mensuel d'activités est à la disposition des jeunes, celui-ci peut être consulté au PAJ, au bureau du SEJS ainsi que sur le site de la mairie.

Création

Mise en place d'un **comité de pilotage "Seys'tival"** qui se réunira chaque dernier vendredi du mois de 17h à 19h et aura pour but d'organiser le Seys'tival 2016 (prise de contacts artistes, budget à gérer, communication, etc).

Les horaires :

Tous les **mercredis** scolaires : de 13h à 19h
(13h/18h à partir du 1er novembre)
Tous les **vendredis** scolaires : de 17h à 19h
Tous les **samedis** scolaires : de 13h à 18h

Pendant les **vacances** : de 9h à 19h
(*13h/18h à partir du 1er novembre*)

PAJ - 26 rue Savignol - Contact : Gabrielle ou David
05 61 08 40 39 / paj@mairie-seysses.fr

Retrouvez toutes les informations jeunesse / www.mairie-seysses.fr
rubrique jeunesse / Accueil de Loisirs ou Point Actions Jeunes

SEPTEMBRE

➤Samedi 5

- Fête des associations
(voir p. 10) De 13h30 à 18h

➤Dimanche 6

- Bourse salon du jouet
De 9h à 17h salle des fêtes
CLUB DES COLLECTIONNEURS

- Sortie
Etang Baciver, col et étang de Rosary
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

➤Lundi 7, merc.9, vend.11

- Journées portes ouvertes
au dojo aux horaires des cours. Pour essayer le judo, ju-jitsu, taïso
SAM JUDO JU-JITSU

➤Mardi 8

- Croisière sur le Canal du Midi au départ de Béziers - Enserune : site et musée
CLUB DU 3ème ÂGE

➤Mercredi 9

- Inscriptions danse 15h à 18h salle des fêtes (toutes autres activités inscr. à partir du 1er sept)
FOYER RURAL - 05 61 56 93 26

➤Samedi 12

- Inscriptions tennis de 10h à 12h à la maison du tennis
TENNIS CLUB SEYSSOIS

- Foire à la puériculture ***Dépôt*** des articles entre 9h et 16h

➤Dimanche 13

- Foire à la puériculture
Vente De 9h à 15h - Salle des fêtes
http://assistantematseysses.wix.com/amis
LES A.M.I.S

- Sortie Etangs d'Ascobes / Lac Sisca
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

➤Mercredi 16

- Portes ouvertes tennis 14h à 17h au complexe sportif de la Saudrune
TENNIS CLUB SEYSSOIS

- Conseil municipal - 20h30
Salle du Conseil - 8 rue Gal de Gaulle

➤Jeudi 17

- Inscriptions tennis de 18h30 à 20h à la maison du tennis
TENNIS CLUB SEYSSOIS

➤Vendredi 18

- Bal country de 21h à 1h30 - 5€ (adhérents 3€) freedomdc@hotmail.fr
FREEDOM DANCE COUNTRY

➤Samedi19 & dimanche 20

- Les journées du patrimoine
toutes les infos page 11
LES AMIS DE L'ORGUE

➤Dimanche 20

- Bal musette
15h à 19h & 21h à 1h - S. des fêtes
Orchestre "Jean-Pierre LAURENS"
Entrée 8 € / 14 € les deux séances
CLUB DU 3ème ÂGE

➤Dimanche 20 - Sortie
Montgarie et Etangs Bellonguère
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

➤Vendredi 25

- Théâtre - 20h30 salle des fêtes
"Mes meilleurs ennuis" de G. Mélanie
LES ADOS *DES POURQUOI PAS*

➤Du 25 sept. au 2 oct.

- Voyage en Sicile
CLUB DU 3ème ÂGE

➤Dimanche 27

- Sortie Pic de Girantes
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

- Rando cyclo annuelle
Circuits proposés de 40, 70, 90 et 125 km - 7h30 salle des fêtes
SOS CYCLOTOURISME

OCTOBRE

➤Vendredi 2

- Loto 21h salle des fêtes
Plus d'infos 05 61 56 93 26
FOYER RURAL

➤Samedi 3 (matin)

- Présentation de l'orgue
LES AMIS DE L'ORGUE & ECOLE DE MUSIQUE D'AXE SUD

➤Dimanche 4

- Bourse toutes collections
De 9h à 17h salle des fêtes
CLUB DES COLLECTIONNEURS

- Sortie Pic de Montious
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

➤Mardi 6

- Point Rencontre Seniors
14h30 salle des fêtes (voir p. 12)
CCAS - MAIRIE

- Réunion publique - (voir p. 7)
Sensibilisation aux cambriolages
GENDARMERIE DE SEYSSES

➤Vendredi 16

- Animation France Bleu
au marché - Rond de l'église

➤Samedi 17

- Soirée des amis du *RC SAUDRUNE*
Frouzins (Paucheville)

➤Dimanche 18

- Sortie familiale Vallée du Viaur
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

- Bal musette
15h à 19h & 21h à 1h - Salle des fêtes
Orchestre "Hugues LAMAGAT"
Entrée 8 € / 14 € les deux séances
CLUB DU 3ème ÂGE

➤Mardi 20

- Concours de belote ouvert à l'Interclubs "Gpt de l'arr. de Muret" à 14h, à la salle des fêtes
CLUB DU 3ème ÂGE

➤Samedi 24

- Bal country de 21h à 1h30 - 5€ (adhérents 3€) freedomdc@hotmail.fr
FREEDOM DANCE COUNTRY

➤Dimanche 25

- Sortie L'Andouquette
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

NOVEMBRE

➤Dimanche 1er

- Sortie Lac d'Estom
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

➤Mercredi 4

- Conseil municipal - 20h30
Salle du Conseil - 8 rue Gal de Gaulle

➤Vendredi 6

- Concert de la saison 2015
LES AMIS DE L'ORGUE

➤Dimanche 8

- Course pédestre (voir p.11)
UNE FOULÉE POUR LA VIE

➤Mercredi 11

- Dépôt de gerbe
Commémoration Armistice 1918
11h30 au Monument aux Morts

➤Samedi 14

- Journée portes ouvertes
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

- Dépôt foire aux jouets salle des fêtes de 13h à 17h
LES PUCES SEYSSOISES

➤Dimanche 15

- Vente foire aux jouets salle des fêtes de 9h à 12h
LES PUCES SEYSSOISES

- Sortie Etang de Guzet
CLUB SKI MONTAGNE - 05 61 56 11 31

➤Mardi 17

- Goûter dansant ouvert à l'Interclubs "Gpt de l'arr. de Muret" de 14h30 à 18h30, à la salle des fêtes
CLUB DU 3ème ÂGE

➤Samedi 21

- Loto du rugby Salle des fêtes
RC SAUDRUNE

➤Dimanche 22

- Bal musette Orch. "Gilles SABY"
15h à 19h & 21h à 1h - Salle des fêtes
Entrée 8 € / 14 € les deux séances
CLUB DU 3ème ÂGE

➤Dimanche 29

- Trophée Antoine Foulquier au gymnase de 9h à 19h. Compétition de judo ouverte aux 4 ans et plus
SAM JUDO JU-JITSU

➤Lundi 30

- Ramassage des encombrants
Pensez à les sortir le dimanche soir
(le ramassage se fait sur plusieurs jours)

DÉCEMBRE

➤Jeudi 3

- Traditionnel repas de fin d'année à 12h30, salle des fêtes
CLUB DU 3ème ÂGE

➤Dimanche 13

- Concert de Noël en l'église à 16h
LA CANTARELLE